



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

spectacle vivant

Question écrite n° 36733

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation préoccupante dans laquelle se trouvent les secteurs de la création et de la diffusion du spectacle vivant en Picardie. En effet, la Picardie est la région de France métropolitaine la plus mal dotée par habitant en ce qui concerne les crédits déconcentrés de l'État pour le spectacle vivant (2,42 € pour une moyenne nationale de 5,15 €). Les directeurs des compagnies, des lieux artistiques et culturels et des structures d'éducation populaire réunis au sein de quatre réseaux se sont associées pour alerter le ministère de la culture de cet état de fait, mais la réponse qu'ils ont reçue ne correspond pas du tout à leurs attentes. Il lui demande par conséquent de lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre pour corriger cette situation.

Texte de la réponse

Les travaux réalisés dans le cadre de la modernisation de l'action publique ont permis de mettre en évidence les déséquilibres territoriaux dans le secteur du spectacle vivant. La Picardie accuse un certain retard au regard d'autres régions historiquement mieux dotées. La dotation de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Picardie pour le soutien au spectacle vivant a donc progressé de 8,5 % depuis 2010. Cet effort particulier s'effectue dans un contexte où les crédits mis à la disposition du ministère de la culture et de la communication par la représentation nationale n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. En outre, l'application du plan en faveur du spectacle vivant a permis d'intégrer de manière pérenne les crédits mis à la disposition des DRAC dans ce cadre, ce dont a pu bénéficier la Picardie. Par ailleurs, le plan scènes de musiques actuelles (SMAC) a pour sa part été reconduit en 2013 et sera prolongé en 2014. Il bénéficiera à la région Picardie. Le ministère de la culture et de la communication restera attentif à la situation particulière de cette région en 2014, en partenariat avec les collectivités territoriales de la région.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36733

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9383

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12920